

Je
choisis
le Québec



Montréal, le 14 avril 2025

Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)
info@affc.ca

Madame,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2025. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : [http://www.-bloquebecois.org/](http://www.bloquebecois.org/)

Nous vous prions, Madame, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe électorale du Bloc Québécois 2025

Questionnaire portant sur les priorités des femmes de la francophonie canadienne

1. Si votre parti politique est appelé à former le prochain gouvernement, quels seront vos dossiers prioritaires en matière de condition féminine et de francophonie canadienne ?

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs fondamentales de la nation québécoise. Le Bloc Québécois est résolument féministe et persistera dans sa défense des droits des femmes en matière de justice, de travail et d'équité.

Le Bloc Québécois poursuit son engagement historique dans la défense des acquis des femmes du Québec lorsqu'ils sont menacés, même involontairement, par des initiatives fédérales.

Le Bloc Québécois ne tolérera pas de remise en question du droit des femmes à disposer de leur propre corps. Il luttera contre tout effort législatif ou autre visant à affaiblir ce droit, directement ou indirectement.

Le Bloc Québécois s'opposera à l'invisibilisation des femmes dans l'appareil fédéral, qui n'est pas nécessaire à l'inclusion des minorités.

Le Bloc est en faveur d'un renforcement des peines lorsque des crimes sont commis dans un contexte de violence conjugale ou familiale.

Le Bloc Québécois s'est toujours tenu du côté de la nation acadienne et des communautés francophones du Canada. Nous continuerons de nous présenter en partenaire des Acadiens et des francophones hors Québec en soutenant leurs revendications vis-à-vis du gouvernement fédéral.

Nous soutenons une action par les francophones et pour les francophones, plutôt que dirigée par les fonctionnaires fédéraux qui ne connaissent pas les besoins réels des communautés.

Les communautés francophones minoritaires devraient bénéficier des mêmes droits et des mêmes services dans leur langue que ceux dont bénéficient les Québécois d'expression anglaise. Ce n'est malheureusement pas le cas.

2. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, quelles mesures supplémentaires proposera-t-il pour enrayer l'iniquité salariale ?

À travail égal, salaire égal. Les Québécoises poursuivent leur cheminement historique vers une plus grande égalité de fait.

L'écart salarial entre les sexes n'est pas le même au Québec qu'au Canada. Au Québec, une femme gagne en moyenne 91% du salaire d'un homme, ce chiffre est de 78% au Canada hors Québec. Dans les secteurs sous réglementation fédérale, une femme gagne 87 cents pour chaque dollar que gagne un homme.

Cet écart s'explique notamment par le fait qu'au Québec, l'équité salariale est un droit inscrit dans la *Loi sur l'équité salariale depuis 1996*. Toutes les travailleuses et tous les travailleurs du Québec devraient jouir des mêmes droits.

Selon un rapport de 2015 du Forum économique mondial, le Canada se classait au 80e rang sur 145 pays en ce qui concerne l'équité salariale entre les femmes et les hommes.

Le gouvernement fédéral doit agir pour que les travailleuses des secteurs qui relèvent de sa responsabilité ne souffrent plus d'écarts salariaux.

3. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, de quelle façon comptez-vous reconnaître l'apport des organismes pour femmes francophones et acadiennes en milieu minoritaire ? Comptez-vous bonifier le financement de ces organismes afin de renforcer leur impact et leur pérennité ?

La politique fédérale des langues officielles doit permettre de répondre aux besoins réels des communautés francophones en situation minoritaire. Nous soutenons une action par les francophones et pour les francophones et nous souhaitons bonifier le financement des organismes communautaires francophones.

Mais il ne suffit pas que les fonds soient officiellement existants pour les communautés francophones, il faut qu'ils deviennent existants en étant réellement disponibles. Les fonctionnaires fédéraux des langues officielles peinent à assurer la reddition de compte des sommes dépensées, parce qu'ils ne connaissent pas les besoins réels sur le terrain.

L'argent n'est pas aligné sur les besoins et une grosse part des sommes des programmes des langues officielles sont accaparées par l'administration publique fédérale elle-même. Autrement dit, la bureaucratie fédérale cannibalise le budget des langues officielles. La solution est de mieux financer les associations et organismes communautaires qui ont en main les données qui permettent de bien cibler les besoins réels dans les communautés et qui interviennent directement dans la vie des personnes.

4. Comment votre parti compte-t-il appuyer les personnes aidantes francophones ainsi que l'offre des services de santé en français ? Ces mesures prendront-elles en compte les besoins spécifiques des femmes francophones en milieu minoritaire ?

Le Bloc Québécois exigera que les communautés francophones minoritaires bénéficient des mêmes droits et des mêmes services dans leur langue que ceux dont bénéficient les Québécois d'expression anglaise. Historiquement, nous nous sommes présentés en alliés des communautés lors des combats névralgiques comme celui du mouvement SOS Montfort.

5. Quelles sont les mesures prises par votre parti politique afin d'assurer une parité parmi les élu-es, notamment en matière de nombre que de qualité des postes occupés ? Comment comptez-vous appuyer les femmes francophones à accéder à la sphère politique ?

Nous, les députées femmes du Bloc Québécois, travaillons fièrement, de concert avec les militantes et jeunes militantes du Bloc Québécois, à la formation et à l'émergence de la prochaine génération de Québécoises indépendantistes. Ensemble, nous donnerons vie au pays du Québec.

Nous exprimons toute notre solidarité envers les femmes francophones en situation minoritaire et les encourageons, comme nous, à s'investir politiquement pour défendre un avenir dans lequel elles croient.

6. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, de quelle façon compte-t-il améliorer l'accès à des services de santé équitables et adaptés pour les femmes francophones vivant en situation minoritaire au Canada ?

Les citoyennes ont le droit de recevoir des services du gouvernement fédéral dans la langue de leur choix en fonction de la demande et le gouvernement du Canada a des obligations à l'égard des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Attendu que les Québécois d'expression anglaise et les communautés francophones en situation minoritaire ont des besoins différents et que toutes les Québécoises d'expression anglaise ont accès à des services de santé dans leur langue au Québec, nous estimons que le gouvernement du Canada manque à son devoir en matière de service en français à l'extérieur du Québec. Nous travaillerons à assurer une meilleure transparence dans l'allocation des fonds fédéraux des langues officielles et nous appuierons les revendications précises des communautés au chapitre du renforcement des mesures positives afin de rehausser le seuil minimal de services en français auxquels elles ont droit.

7. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, s'engage-t-il à appliquer l'ACS+ à l'ensemble de ses politiques publiques, programmes et initiatives ?

Le Bloc Québécois a toujours soutenu l'application de l'ACS+.

8. Quelles actions votre parti entend-il mettre en place pour améliorer l'accès à des services de soutien en français pour les femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire touchées par la violence fondée sur le sexe ?

Nous constatons une hausse soutenue des violences dans un contexte conjugal et le Bloc Québécois est fortement mobilisé afin d'enrayer cette spirale de violence. Au cours de la dernière législature, nous avons appuyé le projet de loi C-233 qui permet à un juge de considérer désormais comme condition d'ordonnance le port d'un dispositif de surveillance à distance, communément appelé bracelet électronique, si la sécurité de toute personne comporte un risque raisonnable.

Le Bloc Québécois est en faveur d'un renforcement des peines lorsque des crimes sont commis dans un contexte de violence conjugale ou familiale, lorsqu'un crime est commis envers une personne en position de vulnérabilité ou lorsqu'un crime est motivé par la haine envers un sexe particulier, l'orientation sexuelle et le genre.

9. Quelles actions concrètes votre parti propose-t-il pour favoriser la pleine participation des femmes francophones et acadiennes à l'économie tout en tenant compte de leurs réalités ?

En vertu de l'Entente Canada-Québec sur le développement de la main-d'œuvre, le gouvernement fédéral doit reconnaître les grands principes, les objectifs et la compétence du Québec en matière de travail et de main-d'œuvre, en particulier la dynamique particulière fondée sur les partenariats et la concertation développée depuis 1997 avec la Commission des partenaires du marché du travail.

À l'extérieur du Québec, le gouvernement fédéral assume plus de responsabilités. Ses devoirs envers les communautés de langue minoritaires doivent être pris en compte dans l'exercice de ces responsabilités.

Actuellement, les besoins en matière de main-d'œuvre francophone hors Québec sont mal évalués par le gouvernement fédéral. Les fonctionnaires fédéraux ont mené une étude avec une très mauvaise méthodologie afin d'évaluer les besoins du marché du travail chez les francophones. En conséquence, il faut investir pour soutenir la collecte permanente de données en matière de pénuries de main-d'œuvre francophone hors Québec.

Afin d'augmenter l'accès à l'éducation postsecondaire en français dans les 22 collèges et universités francophones et bilingues hors Québec, nous soutenons la revendication sur le financement aux organismes francophones qui développent des programmes d'accès et d'équité, plutôt que de financer des programmes gérés par les fonctionnaires qui n'ont pas de garantie de résultats.